



# RUGBY 5



SAISON 2021/2022

LIGUE RÉGIONALE AUVERGNE RHONE-ALPES







# **SOMMAIRE**

1.	ORGANISATION DES TOURNOIS	4
1.1	Déclaration du tournoi	4
2. <b>D</b> F	RGANISATION SPORTIVE	5
2.1	Conditions de participation	5
2.2	Obligations sportives	6
2.3	Formules des tournois	8
2.4	Répartition trimestrielle	9
2.5	Terrains	9
2.6	Règles du jeu	9
2.7	Arbitrage	9
3 AN	NEXES	10







Ce document a pour but d'harmoniser l'organisation de la pratique du rugby à 5 au sein de la nouvelle ligue "AURA" qui regroupe les anciens comités territoriaux des Alpes, Auvergne, Drôme/Ardèche et Lyonnais. Il retrace aussi les différentes étapes à respecter pour organiser et valider un tournoi de **Rugby à 5** dit "**Ligue**". La validation des tournois est nécessaire pour l'éligibilité des équipes aux Titres de Champions de **Ligue** qui permettront de participer au Festival Nationals organisé à **BLOIS**.

## Les catégories de tournois organisés durant cette saison seront :

- Mixte: Minimum 2 féminines sur le terrain lors de la rencontre. (Les féminines doivent avoir 15 révolus et les masculins doivent avoir 18 ans révolus, toutefois cette saison sont autorisés à participer les mineurs masculins ayant 14 ans révolus. Ces joueurs ne doivent pas être plus de 2sur la feuille de match)
- Open +35 ans : 35 révolus au 1er Septembre de la saison en cours (le nombre d'hommes et/ou de femmes sur le terrain est libre)
- **Féminines**: Féminines ayant 15 ans révolues.
- **Open 18 ans**: 18 ans révolus (cette saison sont autorisés à participer les mineurs masculins ayant 14 ans révolus. Ces joueurs ne doivent pas être plus de 2 sur la feuille de match)
- Open +40 ans : 40 révolus au 1er Septembre de la saison en cours (le nombre d'hommes et/ou de femmes sur le terrain est libre) à titre expérimental sur la Ligue AuRA

## Qui peut participer aux tournois :

- Les licencié(e)s:
  - o d'une association affiliée à la FFR
  - o d'un regroupement occasionnel sous le nom d'une association affiliée à la FFR
- Les joueurs et/ou joueuses muni(e)s d'une licence en cours de validité dans la catégorie :
  - Rugby Loisir Sans Placages
  - Rugby Loisir Avec Placages
  - Compétition
- Les non licencié(e)s: Ayant rempli et signé un « Pass Rugby » en amont de la manifestation auprès de l'organisateur









# ORGANISATION DES TOURNOIS

#### 1.1 Déclaration du tournoi

Tous les tournois qui seront organisés au sein de la Ligue AuRA, devront **préalablement** avoir été déclaré au **minimum 1 mois** avant la manifestation par le référent du club ou de l'équipe via l'application **Ova-Loisir**, soit à l'aide de la feuille pdf "**DÉCLARATION TOURNOI 2020-2021**.

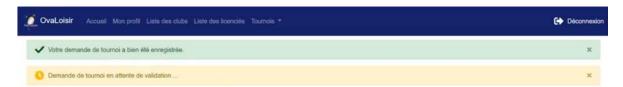
Cette démarche est indispensable pour l'assurance mais aussi pour la validation du tournoi rentrant dans les obligations. L'organisateur doit y indiquer entre autres le nombre approximatif de joueurs non licenciés qui participeront au tournoi afin que la Ligue prenne les dispositions auprès de la FFR (assurance + pass rugby).

Le document est téléchargeable sur le site de la Ligue AuRA dans l'onglet **Gérer mon club / Jouer au Rugby / Rugby à 5 / Infos tournois**.





Si vous avez rempli votre demande via <a href="Ova-Loisir">Ova-Loisir</a>, celle sera transmise automatiquement à la Ligue après que vous ayez cliqué sur et vous verrez apparaître deux infos. Une, vous indiquant que votre demande a bien été enregistré et l'autre indiquant que votre demande est en attente de validation.



Si vous avez rempli votre demande d'organisation de tournoi via le fichier pdf modifiable, vous devrez alors la transmettre à la Maison de l'Ovalie de Guilherand Granges puisque c'est **Valérie REINEIX** qui est la secrétaire attitrée du Rugby à 5 et au Responsable des Nouvelles Pratiques de la Ligue.

Les adresses mails sont les suivantes : valerie.reineix@ligueaura-ffr.fr et rugbya5@ligueaura-ffr.fr

La Ligue transmettra alors cette demande à la F.F.R uniquement si le demandeur a fait la demande de prise en charge pour des Non Licenciés (Pass Rugby). Dans ce cas-là, la Ligue attendra le retour de la F.F.R pour valider définitivement la demande.









# **ORGANISATION SPORTIVE**

## 2.1 Conditions de participation

Chaque équipe qui participe au tournoi doit être soit une association affiliée à la FFR soit un regroupement occasionnel sous le nom d'une association affiliée à la FFR.

Pour pouvoir participer à un tournoi de rugby à 5 de la Ligue et disposer d'une assurance : chaque joueur ou joueuse devra être **licencié(e)** à la FFR dans une des catégories suivantes :

- "Rugby Loisir Sans Placages", "Rugby Loisir Avec Placages" ou "Compétition" permettant de jouer dans les catégories Mixte, Open +35, Open +40, Open 18 et Féminines.
- o Pour les licenciés **"Compétition**" obligation d'avoir participé à **3 tournois** minimum, ces tournois devront être ceux effectués par **leur équipe**.

Pour les filles mineures, il faut avoir **15 ans révolus** et pour les garçons **14 ans révolus**.

## Ces conditions de participations s'appliqueront lors des Finales Ligue.

Chaque équipe remplira **obligatoirement** une feuille de match via l'application **Ova-Loisir** ou via le document téléchargeable sur le site de la Ligue et remettra celle-ci à l'organisateur du tournoi lors de son arrivée accompagnée de la liste de suivi "COVID" des joueurs présents.

# L'organisateur ne pourra pas faire démarrer le tournoi sans avoir l'ensemble de ces documents.

Si un joueur ou une joueuse n'est pas licencié, le responsable de l'équipe devra indiquer sur la feuille de match "Pass'Rugby" et la date de naissance du joueur/joueuse ou remplir le document "PassRugby visible en dernière page de ce document.

	COMPOSITION DE L'EQUIPE (11 joueurs maximum)			
NOM		PRENOM	NUMERO DE LICENCE OU INDIQUER PASS RUGBY <sup>1</sup>	
	ROUVEYROL	Jean-Baptiste	Pass'Rugby	23/09/1985







## 2.2 Obligations sportives

#### CHAMPIONNAT DE FRANCE

La **FFR** nous ayant octroyé au dernier Festival **2 places** par catégorie, nous pouvons penser que nous aurons à minima le même quota de places. A savoir **8 qualifiés** pour le Championnat de France. Nous aurons la confirmation dans le courant de la saison.

La date du **Championnat de France** n'est pas encore fixée mais sera certainement première quinzaine de **Juin 2022**.

En revanche, le lieu est connu, il s'agit de **BLOIS** en **Ligue Centre Val de Loire**.

#### **♣** FINALES LIGUE

Les Finales Ligue auront lieu le week-end du 21/22 Mai 2022, le lieu restant à déterminer.

Cette saison, nous maintenons l'objectif de la saison dernière, à savoir que toutes les équipes qui auront remplies les obligations demandées ci-après seront invitées aux **Finales Ligue**.

Les équipes Championnes de chaque catégorie excepté l'Open +40 seront qualifiés pour le Championnat de France. Ces équipes seront accompagnées par les 4 équipes finalistes, si nous conservons comme les autres années nos 2 places par catégories.

#### ÉLIGIBILITÉ AUX FINALES LIGUE

Pour être invité et ainsi être éligible aux différents titres de **Champion**, il faudra remplir les conditions énoncées ci-après.

#### Conditions générales :

- Que le tournoi auquel vous avez participé soit validé par la Ligue, pour cela il faudra que le club organisateur ai fait au préalable une déclaration en bonne et due forme et que celui-ci ai transmis l'ensemble des documents décrits dans le paragraphe 2.7.
- Avoir 2 arbitres ou plus par clubs ayant réussi le test lors des sessions arbitrage que nous allons mettre en place.
- Avoir participé aux nombres de tournois minimum imposés (voir détail par catégorie)







#### Conditions particulières

- Comme lors des saisons passées, un club qui sera dans l'obligation d'annuler l'organisation de son tournoi à la suite d'un arrêté municipal ou des conditions météorologiques ne permettant pas la tenue de celui-ci, verra l'organisation validé et la participation des clubs inscrits ou moment de l'annulation également validée.
- Comme lors de la saison 2019/2020, un club qui aura entreprit la démarche d'organiser un tournoi mais qui n'aura aucuns clubs d'inscrits se verra valider l'organisation de celui-ci. En revanche, il faudra qu'il participe à un tournoi supplémentaire sur la saison.

#### > NOTA:

Pour être reconnu comme tournoi, celui-ci devra avoir au minimum 3 équipes de 3 clubs différents.

À la suite nombreux désistements de dernières minutes les années précédentes et ce principe ayant permis de réduire ceux-ci, nous reconduisons le principe suivant : tous clubs inscrits sur un tournoi qui se désistera au plus tard le lundi précèdent le tournoi ou qui ne participerait pas au tournoi le jour J, se verra enlever une participation.

Toutefois ce retrait de participation n'impactera pas les calculs trimestriels. Si un club a participé à 1 tournoi sur le premier trimestre et que lors du deuxième trimestre il se désiste sur un tournoi dans les conditions énoncées plus haut, il se verra dans l'obligation de faire 2 tournois sur ce deuxième trimestre.

#### Catégorie MIXTE :

- Avoir participé à 3 tournois "Officiel Ligue" avec à minima 1 tournoi par trimestre.
- O Avoir organisé à minima 1 tournoi "Officiel Ligue".

#### Catégorie +35 ANS :

- Avoir participé à 3 tournois "Officiel Ligue" avec à minima 1 tournoi par trimestre.
- Avoir organisé à minima 1 tournoi "Officiel Ligue".

#### • Catégorie OPEN FÉMININES :

- Avoir participé à 3 tournois "Officiel Ligue" avec à minima 1 tournoi par trimestre.
- Avoir organisé à minima 1 tournoi "Officiel Ligue".

#### • Catégorie OPEN +18 :

Nous les indiquerons après avoir pris connaissance du nombre d'équipes engagées.







#### 2.3 Formules des tournois

Nous préconisons pour des questions pratiques de logistique un nombre d'équipes maximum de 8 avec une seule équipe par clubs. Rien n'empêche 2 clubs d'organiser un tournoi le même jour et à un club d'inscrire 1 équipe sur ces 2 tournois.

Les tournois se déroulant sur une **demi-journée**, la durée des matchs sera adaptée en fonction du nombre d'équipes. Le temps de jeu à respecter étant de **60 minutes maximum** par équipe.

Chaque équipe réalisera le même nombre de matches. En fonction du nombre d'équipes par catégorie, l'organisateur définira le nombre de poules et d'équipes par poule.

Les tournois seront gérés via le fichier Excel **"TOURNOIS RUGBY À 5\_AURA"**, dans lequel, il y a les différentes poules avec les temps de jeu ainsi que l'attribution des points.

Un tournoi ne pourra recevoir plus de 8 équipes.

#### L'ensemble des tournois se dérouleront de la façon suivante :

Pour un tournoi à 8 équipes, celles-ci seront réparties en 2 poules de 4.

Les 2 poules joueront par alternance, ce qui aura pour avantage d'avoir les 4 équipes de la même poule qui jouent en même temps et qui auront les mêmes temps de repos. Les équipes ne jouant pas arbitreront les matchs.

Si le nombre d'équipes engagées est inférieur à **8**, il n'y aura qu'une seule poule qui jouera sur les **2** terrains et toutes les équipes se rencontreront.

#### Les temps de jeu seront les suivants :

Poule de 3 équipes : chaque équipe fait 2 matchs repartis en 4 mi-temps de 7 minutes.

Poule de 4 équipes : chaque équipe fait 3 matchs repartis en 2 mi-temps de 10 minutes.

Poule de 5 équipes : chaque équipe fait 4 matchs repartis en 2 mi-temps de 7 minutes.

Poule de 6 équipes : chaque équipe fait 5 matchs repartis en 1 match sec de 12 minutes ou 2 mi-temps de 6 minutes.

Poule de 7 équipes : chaque équipe fait 6 matchs repartis en 1 match sec de 10 minutes ou 2 mi-temps de 5 minutes.

Poule de 8 équipes : chaque équipe fait 4 matchs repartis en 2 mi-temps de 7 minutes.







## 2.4 Répartition trimestrielle

Les trimestres sont découpés comme suit :

- 1er trimestre du 01 Septembre 2021 au 30 Novembre 2021
- 2ième trimestre du 01 Décembre 2021 au 28 Février 2022
- 3ième trimestre du 01 Mars 2022 au 15 Mai 2022

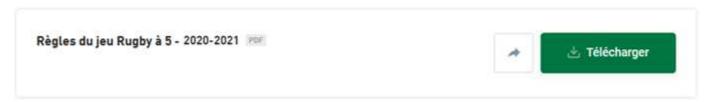
### 2.5 Terrains

L'organisateur devra mettre à disposition à minima 2 terrains dont dimensions devront être comprises entre 50 et 70 m de longueur et 30 et 50 m de largeur. Les terrains pourront être soient réalisés sur une surface de jeu gazonnée, ou recouverte de gazon synthétique.

# 2.6 Règles du jeu

L'organisateur du tournoi s'engage à veiller à la stricte application du **Rugby Digest 2020/2021** téléchargeable sur le site de la Ligue.

# Règles du jeu



Le jour du tournoi, l'organisateur réalisera un briefing à l'attention des participants et des arbitres.

# 2.7 Arbitrage

Chaque équipe désignera deux arbitres sur la feuille de match remis à l'organisateur.

Ces arbitres officieront pour toute la durée du tournoi. Ils arbitreront lorsque leur équipe ne joue pas. L'organisateur affectera les arbitres sur chaque match en amont du tournoi pour gagner du temps le jour J.









# ANNEXES













RU	GBY
1	- 6

TOURNOI:		
Club organisateur :		
Adresse :		
Code Postal :	Ville :	
Nom du responsable du tournoi		

# LISTE DES PARTICIPANTS NON LICENCIÉS

	NOM	PRÉNOM	CLUB	DATE DE NAISSANCE	SIGNATURE
1				//	
2				//	
3				//	
4				//	
5				//	
6				//	
7				//	
8				//	
9				//	
10				//	
11				//	
12				//	
13				//	
14				//	
15				//	
16				//	
17				//	
18				//	
19				//	
20				//	

Fait à :	Le	:

Visa du responsable du tournoi :



